

SAINT-IMIER En collaboration avec la Municipalité, des élèves du ceff Santé-social et des résidents de la Pimpinière ont recensé toutes les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite

Union des forces face aux obstacles

MICHAEL BASSIN

Trous dans la chaussée, trottoirs trop hauts, absence de main courante, accès à certains magasins impossible, toilettes et ascenseurs trop exigus: le quotidien des personnes à mobilité réduite n'a rien d'une sinécure à Saint-Imier. Ailleurs non plus, empressons-nous de le préciser... Sauf que, depuis peu, la cité imérienne dispose d'un cadastre extrêmement précis de tous ces endroits problématiques. Il s'agit là d'un excellent document de travail qui devra désormais trouver un prolongement au niveau des politiques et des privés.

Trois partenaires ont œuvré main dans la main à la réalisation de ce projet: le ceff Santé-social, la Municipalité et la Pimpinière. «Un projet né un peu par hasard», confie Daniel Roulin, directeur de l'institution de formation précitée. C'est en effet à la suite d'un premier travail effectué en 2015 par des apprentis du ceff, au sujet de Conviviacité, que des soucis d'accès et de mobilité sont ressortis.

Ce qui a poussé Johnny Perret, membre de la commission municipale Santé, à proposer que la thématique soit développée. «Et comme les spécialistes de la mobilité réduite ne sont pas les médecins ou les physios mais bel et bien ceux qui vivent au jour le jour cette réalité, il nous est apparu primordial d'intégrer la Pimpinière au projet», explique Michel Ruchonnet, également membre de la commission.

Etienne Broglie, directeur-adjoint de la fondation active pour les personnes handicapées possédant pas moins de six unités différentes à Saint-Imier, se dit très heureux et reconnaissant de cette invitation. «Nul n'a de baguette magique pour améliorer les situations, mais lorsque la volonté humaine de construire ensemble est là, des chemins s'ouvrent!», dit-il.



Des élèves du ceff et des résidents de la Pimpinière ont arpenté les rues de Saint-Imier et visité les bâtiments afin de voir si ces endroits posaient problème ou non. MICHAEL BASSIN

Des accès difficiles

Concrètement, des élèves du ceff Santé-social, à savoir des apprentis ASE (assistant socio-éducatif) de 2e année, sont partis arpenter les rues et visiter les bâtiments publics ainsi que les commerces de Saint-Imier. Ils étaient équipés d'un crayon et d'un appareil photo pour immortaliser les obstacles, mais ils étaient surtout accompagnés par des résidents de la Pimpinière (certains en chaise roulante) qui ont fait part de leurs réactions et commentaires. Rues, restaurants, lieux publics: les enquêteurs n'ont pas ménagé leur peine.

Ce recensement a été réalisé de

manière très précise. Les relevés indiquent pour chaque observation la date, le lieu ou le bâtiment, la zone, l'obstacle rencontré, la stratégie d'évitement et une proposition d'amélioration. De quoi remplir plusieurs pages!

Les conclusions? Dans les grandes lignes, Danika Perret, enseignante au ceff, indique qu'il est régulièrement observé un accès impossible ou très difficile aux entrées principales des bâtiments (parfois des portes très lourdes), aux toilettes et aux étages autres que les rez-de-chaussée. Certaines routes pavées ou trop raides posent aussi des difficultés. En outre, l'étude montre la limitation d'accès à

certaines commerces, notamment par l'existence de marches.

Danika Perret relève aussi que les résidents de la Pimpinière ne se sentent pas en sécurité au moment de traverser le Pod, eux qui ont de la difficulté à capter le regard des automobilistes. Cette rue étant désormais limitée à 30 km/h, elle a été, rappelons-le, amputée de ses passages piétons comme la législation le prévoit.

Le 8 novembre dernier, les trois partenaires du projet ont présenté le résultat de leurs investigations, tant les points positifs que négatif, au Conseil municipal, «en souhaitant que des mesures adéquates soient prises». Selon le groupe de travail, l'exécu-

Grâce au ceff Santé-social, à la commission Santé et à la Pimpinière, Saint-Imier a tous les atouts pour avancer sans trébucher.

tif «a fait preuve d'un très bon esprit d'ouverture» à cette occasion.

Pour la suite, Mélanie Erard-Zwahlen, conseillère municipale et membre de la commission, note que toutes les observations concernant des bâtiments communaux dont la rénovation est prévue seront intégrées aux réflexions. Le reste? La commission Santé élaborera certainement des propositions, en fonction des priorités, qui devront franchir les différentes étapes jusqu'à ce que des crédits soient libérés.

Les privés aussi concernés

Michel Ruchonnet, membre de la commission Santé et conseiller de ville, verrait d'un bon œil que le premier crédit soit discuté lors d'une séance du législatif en mars 2017. Si son calendrier semble très optimiste, toutes les parties prenantes au projet semblent partager sa conclusion: «Le pire serait que cette étude finisse dans un tiroir!» Et puis, au-delà des futures décisions communales, il faudra aussi définir la suite à donner aux analyses touchant des privés. On pense ici à certains trottoirs appartenant à des citoyens ou à des entrées de commerces.

Quoi qu'il en soit, grâce au ceff, à la commission Santé et à la Pimpinière, Saint-Imier a les atouts en main pour avancer sans trébucher. ●